

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00460

Numéro SIREN : 838 302 099

Nom ou dénomination : JURYKA

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt 13151

# Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/13151

Déposant :

Nom/dénomination : JURYKA

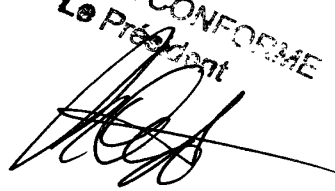
Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 838 302 099

N° gestion : 2018 B 00460

**JURILEX**  
**Avocats Associés**  
1 Avenue de l'Europe  
Centre d'affaires Vateurp - 01100 OYONNAX  
Tél. 04 74 77 51 78 - Fax 04 74 73 51 45

SAS JURYKA  
34 impasse Belle Pièce  
01460 GEOVREISSIAT

**CERTIFIÉ CONFORME**  
**Le Président**  


# COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019





A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vaccu", is written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise <b>SAS JURYKA</b>		34 impasse Belle Pièce		Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise		01460 GEOVREISSIAT						
SIRET		8 3 8 3 0 2 0 9 9 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>				
				Exercice N clos le <b>31032019</b>				
				Exercice N-1 clos le				
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2				
				Net 3				
				Net 4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*}	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	495	030	92	403		
	Immobilisations financières* (1)	040	100 000	042		100 000		
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>100 495</b>	048	<b>92</b>	<b>100 403</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)		068	5 400	070	5 400	
				072	162	074	162	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	14 502	086		14 502		
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	<b>Total II</b>	096	<b>20 063</b>	098		<b>20 063</b>		
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>120 558</b>	112	<b>92</b>	<b>120 466</b>		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	10 000			
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126				
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* )	131		132				
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	14 207			
	Provisions réglementées	140		140				
<b>Total I</b>	142		142	<b>24 207</b>				
Provisions pour risques et charges	154		154					
<b>Total II</b>	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	85 574			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	949			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... )	169		172	9 736			
	Produits constatés d'avance	174		174				
<b>Total III</b>	176		176	<b>96 259</b>				
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	<b>120 466</b>				
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	65 877		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	100 495		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vaccu".

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SAS JURYKA</b>		Exercice N clos le <b>31032019</b>		Exercice N-1 clos le		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>				1		2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210						
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires			214						
				218		42 920				
				217						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
Subventions d'exploitation reçues			226							
Autres produits			230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		42 920				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : .....			242		15 571				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 75)			244		110				
	Rémunérations du personnel *			250		6 401				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		2 569				
	Dotations aux amortissements *			254		92				
	Dotations aux provisions			256						
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262		3				
		260								
Total des charges d'exploitation (II)				264		24 747				
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270		18 173				
PRODUITS ET CHARGES DIVER	Produits financiers (III)			280						
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294		1 459				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		347		300					
			348							
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		2 507					
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310		14 207				
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>		Repporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		14 207	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		2 507				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248			330						
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997						
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		987		127				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		989		138				
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		991		992				
	Divers * ZFA (44 quater decies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346 Dédution exceptionnelle (art 39 decies) 655									
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b>				352		16 714	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356						
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :									
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b>				370		16 714	372			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N01.



*[Signature]*



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Hace", written over a horizontal line.

# ANNEXE



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vance", is written over a horizontal line.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vaccu".

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **120 466 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 42 920 euros** et un total **charges de 28 713 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 14 207 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2018** et finit le **31/03/2019**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Hacec", written over a horizontal line.

# Règles et Méthodes Comptables

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Kace", is written over a horizontal line.

## Créances et Dettes

		31/03/2019	1 an au plus	plus de 1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 400	5 400	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	162	162	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>5 562</b>	<b>5 562</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	28	28		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	85 546	19 668	65 877	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	949	949		
	Personnel et comptes rattachés	2 342	2 342		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 488	2 488		
	Impôts sur les bénéfices	2 507	2 507		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 131	2 131		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	268	268		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>96 259</b>	<b>30 381</b>	<b>65 877</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		100 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 511			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

## Charges à payer

		31/03/2019
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>975</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>84</b>
INTERETS COURUS S/ EMPRUNT	56	
AGIOS DUS	28	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>780</b>
FOURNISSEURS FACT NN PARVENUES	780	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>110</b>
ETAT CHARGES A PAYER	75	
ETAT FORMATION CONTINUE	35	

**JURYKA**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 Euros**

**Siège social : 34 Impasse Belle Pièce à BEARD GEOVREISSIAT (Ain)**

**R.C.S. DE BOURG EN BRESSE : 838 302 099**

JURYKA

Avocats Associés

1 Avenue de l'Europe  
Centre d'affaires Valeurop - 61100 GYNNAX  
Tél. 04 74 77 20 78 - Fax 04 74 73 51 45

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU  
30 SEPTEMBRE 2019**

**RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION  
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à la somme de **Quatorze mille deux cent sept Euros trente neuf cents (14 207.39 Euros)** de la manière suivante:

- Au compte « Réserve Légale », pour la porter à 10% du capital social, ..... **11 000.00 Euros**
- Le solde au compte « Autres Réserves », soit..... **3 207.39 Euros**

L'Associé Unique confirme qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la constitution de la société.

**Ricardo CARRO**  
**Président et Associé unique.**

